

L'itinéraire du génocide par Jean-Damascène Bizimana

Jacques Morel

31 août 2014, v0.2

« *L'itinéraire du génocide contre les Tutsi* » de Jean-Damascène Bizimana est bien plus qu'une mine d'information. C'est une description minutieuse des faits qui ont contribué à la préparation et à la mise en œuvre du génocide des Tutsi en 1994. Certains sont connus mais ils sont rassemblés ici avec beaucoup d'apports nouveaux. Ce n'est pas une étude du génocide mais des conditions qui l'ont permis. Le projet du livre ressemble au dernier livre de J.-P. Chrétien et M. Kabanda, *Rwanda. Racisme et génocide. L'idéologie hamitique*. Mais il ne se cantonne pas à l'étude de l'idéologie du génocide et n'aborde pas l'influence européenne. La documentation provient pour une grande part d'archives rwandaises d'avant 1994, de la gendarmerie, de la justice, du ministère de l'Intérieur, du Service central de renseignement (SCR), de journaux comme *Kinyamateka* et *Imvaho*. La participation de l'auteur aux commissions Mucyo et Mutsinzi n'est pas étrangère à cette abondance. C'est un ouvrage précieux pour les Rwandais et les chercheurs. C'est aussi une introduction pour qui veut comprendre comment un génocide a pu s'organiser et s'exécuter, sans que les bonnes âmes s'en émeuvent. L'importance du travail mériterait une nouvelle édition avec un petit nettoyage du français et surtout l'ajout d'un index.

À la genèse du génocide des Tutsi, Gitera, fondateur du parti APROSOMA, figure comme le pionnier de la propagande de la haine contre les Tutsi, notamment avec ses dix commandements de décembre 1959, où on lit : « *Ne crois plus et ne fais plus confiance aux Tutsi.* »

Le mot génocide apparaît la première fois pour qualifier les massacres de 1963. De nombreux témoignages les décrivent dont celui de l'ethnologue belge Luc de Heusch. Il affirme qu'ils ont été organisés par Kayibanda, le président de la République, qui envoie ses ministres pour mobiliser la population et se débarrasser de « l'ennemi ». Radio Rwanda appelle à débusquer l'ennemi Tutsi, comme elle le fera en 1994. Anastase Makuza, ministre des Affaires étrangères, vient devant l'Assemblée nationale à Paris le 3 mars 1964 dénoncer « *l'agression-suicide des terroristes inyenzi* ».

Les discours de Kayibanda le montrent à chaque cérémonie officielle ravivant la haine contre les Tutsi qui selon lui maintenaient les Hutu sous le joug de la féodalité.

L'opération de « déguerpissement » de 1973 est de même organisée par Kayi-

banda. Les frères josphites tutsi de Kabgayi, dont Jean-Damascène Ndayambaje, sont agressés sans que monseigneur Perraudin et le président Kayibanda lui-même n'interviennent, alors qu'ils habitent à proximité. Mais Bizimana relève que le père Ernotte, quoique apôtre de la révolution de 1959, s'est insurgé contre les persécutions des Tutsi dans une lettre de février 1973 à Kayibanda.

Rien ne vient accuser Juvénal Habyarimana et ses « compagnons du 5 juillet » dans les pogroms de 1973. Après son coup d'État suivi de l'assassinat de Kayibanda et de ses partisans, décrit au travers du procès de Lizinde, Habyarimana met en place une politique de discrimination qui favorise systématiquement les Hutu du Nord-Ouest. Sous couvert de « *politique d'équilibre* », ceux-ci monopolisent tous les postes de direction dans les ministères et les entreprises publiques. Des tableaux montrent comment les Hutu sont systématiquement favorisés à l'université et pour les bourses d'études à l'étranger. *Kinyamateka*, le journal catholique, s'est opposé à cette politique de discrimination, à l'époque où il était dirigé par Silvio Sindambiwe, avant qu'il soit révoqué par les évêques puis assassiné.

Le sort des 8 402 personnes arrêtées par la gendarmerie ou le SCR à partir du 5 octobre 1990 est analysé à partir de dossiers judiciaires. Karuranga Jean Chrysostome de Kibungo est condamné à mort pour crime de trahison ayant pour but de renverser le pouvoir par les armes. « *Il était de notoriété publique qu'il possédait un fusil* ». Ses aveux auraient été obtenus sous la torture. *Le Monde* du 9 janvier 1991 confirme que Karuranga Chrysostome est condamné à mort. Le groupe de Narcisse Munyambaraga, directeur général des Postes, est aussi condamné à mort pour trahison. Les preuves semblent inventées. Ils ont été torturés au fichier central de la gendarmerie en étroite collaboration avec le SCR. On trouve confirmation de ce jugement inique dans *Le Soir* du 2 février 1991 et dans *Les risques du métier* de Filip Reyntjens. Leur peine est commuée en prison à perpétuité et ils sont libérés en 1992. Beaucoup de ces personnes arrêtées arbitrairement ont été torturées. Le livre fait la liste de ceux qui meurent sous la torture ou par manque de soins médicaux. Il évoque les exécutions au camp militaire de Byumba.

Des militaires et gendarmes sont aussi poursuivis, soit pour intelligence avec l'ennemi Inkotanyi comme les commandants Kanamugire et Rurangwa, soit pour avoir dissimulé leur appartenance à l'ethnie tutsi comme le major Emmanuel Mugabo, soit encore pour avoir été battus par le FPR comme le lieutenant-colonel Charles Uwihoreye et le major François Munyataga.

Les massacres de Kibilira, des Bagogwe, du Bugesera, sont examinés de manière critique par confrontation de plusieurs enquêtes dont des rapports officiels inédits provenant de la gendarmerie, du ministère de l'Intérieur ou du SCR. D'autres massacres moins connus sont décrits : commune de Mbogo (mars 1992 et février 1993), préfecture de Kibuye (août 1992), Shyorongi (novembre 1992), Murambi, commune dirigée par le sinistre Gatete (1991).

Les articles de journaux qui ont propagé la haine contre les Tutsi à partir de 1990 sont analysés, en particulier le journal gouvernemental *Imvaho*, qui dès 1991 attribue les massacres de Tutsi de Kibilira au FPR. Gaspard Gahigi et Kantano Habimana écrivent dans ce journal en 1991. On les retrouvera à la

RTL. Celui de l'Église catholique, *Kinyamateka*, dénonçait en février 1991 les *Inyenzi* qui achètent des armes « pour nous exterminer » et recommandait de traquer les complices, les *Ibyitso* dans les sphères du pouvoir. *Kinyamateka* est alors dirigé par André Sibomana. L'importance de l'impact de ces journaux est sous-estimée dans le livre sur les médias du génocide.¹

La double face d'*Isibo* et de son fondateur Sixbert Musangamfura est soulignée. Jean-Paul Gouteux avait remarqué que ce journaliste d'opposition avait écrit « si nous n'exterminons pas les Tutsi, c'est eux qui nous exterminerons. »² Mais Musangamfura a été la cible de *Kangura* et de la RTL pour avoir attaqué Joseph Nzirorera, un des principaux promoteurs du génocide. Il est un des informateurs du livre de J.-P. Chrétien. Il est nommé chef de la Sûreté par le Premier ministre Faustin Twagiramungu. Il démissionne avec lui en 1995 et adhère maintenant au parti FDU-Inkingi de Victoire Ingabire.

L'idéologie de la CDR est analysée à partir de textes où on lit des formules comme « le peuple majoritaire doit se mobiliser comme en 1959 pour ne pas être décimé » (19 février 1993).

Le noyau politique génocidaire est formé à partir de l'Alliance pour le renforcement de la démocratie (ARD), groupement des partis MRND, CDR, PARERWA, PADER, PECO dès 1992. C'est le précurseur du front Hutu-Power, l'organisation politique qui accomplira le génocide.

La genèse, l'organisation, l'entraînement des Interahamwe sont décrites en détail. Leurs précurseurs, les Amahindure, s'entraînaient au camp militaire de Mukamira en 1991. Des lettres au Premier ministre, des communiqués du parti MDR décrivent quelques uns de leurs méfaits.

La formation de milices, de comités de défense civile ou de groupes d'auto-défense, la distribution d'armes aux civils est décrite au travers de rapports d'agents du SCR. Un article du correspondant de l'ORINFOR dans *Imvaho* de novembre 1990 décrit comment la population de la région de Byumba participe à la chasse aux « *Inyenzi* ».

L'organisation et les actes du parti MRND est décrite notamment le discours de Ndirumpatse le 7 janvier 1993 devant 20 000 Interahamwe.

Au chapitre négationisme, après le génocide, on découvre l'organisation des ex-FAR au Zaïre ainsi que la formation et l'idéologie du RDR. On voit comment celui-ci a tenté de manipuler le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) en faisant embaucher des génocidaires comme assistants juridiques auxquels les accusés ont droit. Avec effroi nous relevons qu'Edison Ndayisaba, assistant juridique de Mika Muhimana au TPIR, est dénoncé par les rescapés pour avoir participé aux massacres le 27 juin 1994 au matin à Bisesero. Au lieu de démasquer ces assassins, la justice internationale les a entretenus.

Le livre passe au crible toutes les personnes et organisations qu'ils jugent négationnistes. La liste va du FDU-Ikingi de Victoire Ingabire et des FDLR à

1. Jean-Pierre Chrétien, Jean-François Dupaquier, Marcel Kabanda, Joseph Ngarambe, « Rwanda : Les médias du génocide », Karthala, 1995.

2. Jean-Paul Gouteux, *Un génocide sans importance. La France et le Vatican au Rwanda*, Tahin Party, rééd. 2007, p. 39.

François Mitterrand, Bernard Lugan et au juge Bruguière en passant par le père Theunis, la revue *Dialogue* éditée en Belgique et Radio Vatican.

Le livre est animé d'une philosophie simple : il relève de manière systématique et stigmatise toutes les incitations à la haine des Tutsi, toutes les persécutions à leur égard. Il n'a pas d'autre vindicte *a priori*. Il n'épargne pas l'Eglise catholique et son journal *Kinyamateka*, mais il ne s'attaque pas à l'institution en tant que telle. C'est à chaque fois sur des faits précis avec preuves à l'appui. Par ailleurs, il décrit le courage des pères De Jamblinne et Henri Bazot qui secourent les victimes et dénoncent les massacres de 1963, il relève l'assassinat du père Silvio Sindambiwe, ancien directeur de *Kinyamateka* (1980-1985), il commente la lettre aux évêques du père Augustin Ntagara de Gisenyi qui lui vaudra son arrestation en 1990. Il sera enterré vivant en 1994. Il stigmatise le MRND, l'ancien parti unique, mais salue le courage et l'honnêteté du professeur Jean Rumiya qui, outré par le discours de Léon Mugesera, en démissionne en novembre 1992.

Le livre n'épargne personne. S'il ne donne pas accès au contenu des documents, il cite systématiquement tous les signataires, tous les gens qu'ils trouvent à poursuivre les Tutsi, ce qui peut constituer une entrave à la réconciliation actuelle. On y rencontre les noms de Paul Rwarakabije, directeur général des prisons et de Jérôme Ngendahimana, membre de la commission Mucyo, sur des rapports qui couvrent les auteurs de massacres comme celui de la région de Kibuye en août 1992. Il est rappelé que Pasteur Bizimungu, premier président du Rwanda après le génocide, a participé à la chasse aux Tutsi en 1973. Il est passé plus tard au FPR.

Ce livre invite à l'approfondissement. Il laisse entrevoir que toutes les personnes citées comme pourchassant les Tutsi de leur haine vont être des acteurs de la solution finale de 1994, que les pourchassés qui en ont réchappé avant 1994 vont mourir durant le génocide. L'exemple d'Isaac Kamali, beau-frère du colonel Bagosora, retrace à lui seul l'itinéraire de génocide présenté dans le livre. En 1973, Kamali enseigne à l'école normale de Zaza (Kibungo) et participe à l'expulsion des élèves tutsi. En 1994, il est directeur au ministère des Travaux publics et participe au massacre des Tutsi au bureau communal de Nyabikenke (Gitarama). Il est accueilli en France, obtient la nationalité et la justice française refuse son extradition au Rwanda.

La France n'est pas particulièrement ciblée mais son rôle est évoqué dans la présence de Français à la *criminologie*, lieu de torture, au camp de Mukamira où des Tutsi sont torturés et exécutés, dans l'entraînement des Interahamwe, dans l'entrave à la mise en application des accords de paix par le maintien de sa présence militaire, dans la négation du génocide des Tutsi et par ses inépuisables capacités d'accueil pour les assassins.

Le résultat de ce travail est une sorte de chambre d'écho temporel, dont l'entrée en résonance fait perdre sa contenance à toute personne raisonnable. L'immunité dont a joui le préfet de Gikongoro, André Nkeramugaba, après les massacres de 1963 – hormis l'Eucharistie que lui a refusé le père de Jamblinne ! – fait écho à celle de son successeur Laurent Bucyibaruta qui, en dépit d'avoir ordonné en 1994 l'élimination des Tutsi, coule des jours tranquilles en France.

Ce livre n'est pas facile d'accès, mais une fois qu'on y est plongé, il est difficile d'en sortir. Si l'on veut garder ses certitudes tranquilles, il est recommandé de ne pas l'ouvrir !